



## Piratage sur ligne téléphone fixe opérateur Fxxxxx

Par **ueirdna**, le **08/08/2017** à **21:13**

Bonjour,

Je viens de recevoir par mon opérateur fxxxxx un message me disant que j'avais une surfacturation adsl de 71 euros, pour des appels de numéros 08 surfacturés, passés samedi dernier à 19 heures de mon fixe. Il s'agit de multiples petits appels courts à 3 euros, donc au total 23 appels consécutifs ? sauf que ce samedi j'étais à l'hôpital donc impossible. Ce sont donc des appels frauduleux et fxxxxx ne veut rien savoir rien faire et je dois payer pour ces appels que je n'ai pas passés. J'ai immédiatement fait une main courante à la police et bloqué sur mon compte les appels sortant commençant par 08. Que faut il faire maintenant pour obliger fxxxxx, les mettre devant leur responsabilité face à ce vol? et pour être remboursée? Je vous remercie par avance de bien vouloir m'aider car de mon côté, mes recherches n'ont rien donné!

cordialement

Par **morobar**, le **09/08/2017** à **08:12**

Bonjour,

C'est simple:

\* prouver à ce fournisseur que ces appels n'ont pas été effectués par quelqu'un dont vous répondez.

En quelque sorte par visiteur non invité

\* prouver que la comptabilisation est entachée d'erreurs.

Enfin votre main courante ou une déclaration d'amour c'est pareil. Personne ne bouge sur la

foi d'une simple main courante et l'action publique (enquête) n'est pas mise en mouvement.